

Chaque jour, une centaine de conducteurs se font flasher pour un excès de vitesse de plus de 40 km/h

Aujourd'hui a lieu le 16^e marathon de contrôles vitesse de la police

Aujourd'hui a lieu la 16^e édition du marathon de contrôles vitesse organisée par la police fédérale et les zones de police locale. L'institut Vias soutient cette action destinée à rappeler que la vitesse tue chaque année 150 personnes environ sur nos routes. Phénomène inquiétant: l'an dernier, le nombre de gros excès de vitesse a augmenté de plus de 10%. Chaque jour, 108 conducteurs reçoivent un P-V pour un excès de vitesse de plus de 40 km/h au-dessus de la limitation.

Un objectif de sensibilisation avant tout

L'opération poursuit un double objectif: inciter les conducteurs à adapter leur comportement et à respecter les limitations de vitesse et, de manière plus générale, rappeler qu'un accident mortel sur 3 est dû à une vitesse excessive ou inappropriée.

Lors d'une édition précédente, l'institut Vias avait constaté une baisse de la vitesse de 3 à 7% en moyenne sur les routes belges le jour du marathon et une diminution du nombre de véhicules en infraction jusqu'à 25%. Bref, l'annonce de contrôles vitesse et le contrôle effectif ont un impact considérable sur les vitesses pratiquées sur nos routes.

Les gros excès de vitesse en hausse

Au cours du 1^{er} semestre 2021, près de 20.000 P-V ont été donnés à des conducteurs qui dépassaient la limitation de plus de 40 km/h, soit une augmentation de 10% par rapport à l'an dernier. Cela représente 108 P-V par jour. Il faut remonter à 2015 pour trouver un chiffre plus élevé. Au total, plus de 4 millions d'excès de vitesse sont constatés chaque année. En moyenne, un conducteur belge reçoit un P-V tous les 2 ans.

Selon l'Enquête Nationale d'Insécurité Routière de l'institut Vias, 1 Belge sur 3 (33%) déclare avoir dépassé la limitation de vitesse hors agglomération au cours du mois écoulé. Suivent les excès de vitesse sur autoroute (31%) et en agglomération (27%).

Personne de contact :

Benoit Godart, porte-parole institut Vias: 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20